

## PRÉFET DE LA CREUSE

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
du Limousin**

Service Prévention des Pollutions,  
des Risques et du Contrôle des Transports

Unité Prévention des Risques,  
des Pollutions et du Sous-Sol

Cellule Mines et Carrières

Limoges, le 10 avril 2012

Le Directeur,

à

Monsieur le Directeur  
de la Société AREVA MINES  
1 avenue du Brugeaud  
87250 BESSINES SUR GARTEMPE

**Objet : AREVA MINES  
Rapport de visite d'inspection – Site minier « Lafat-vieille » à Vareilles (23)**

Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « Lafat Vieille » à Vareilles (23) 4 novembre 2011
Situation administrative :	Permis exclusif de recherches accordé à CFM Travaux miniers souterrains– 1961 à 1964 – 17 075 kg d'uranium Exploitant : AREVA Mines Propriétaire du site : privé
Nom et fonction des personnes rencontrées lors de la visite :	
Agents DREAL en charge des mines :	
Référentiels utilisés :	- Bilan de fonctionnement de la Creuse de 2009

L'ancien site minier «Lafat vieille» se localise sur différentes parcelles, certaines clôturées d'autres non, appartenant à un propriétaire privé. L'ensemble du site a été remblayé et régalé : seuls des affaissements aux emplacements supposés de certains montages attestent des anciens travaux miniers.

Un affaissement d'une dizaine de centimètres au niveau de l'emplacement présumé du montage M6 a été constaté lors de la visite. Idem pour le puits mais présentant un tassement plus faible. La société AREVA Mines prendra toutes les dispositions nécessaires pour réparer ce désordre minier (**remarque 1**).



*Emplacement présumé du puits*



*Emplacement présumé du montage M6*

Les débits de dose mesurés sur le site varient de 0,2 microSievert/heure (soit le bruit de fond naturel environnant) à 0,4 microSievert/heure ponctuellement.

L'inspection n'a pas formulé d'autres remarques.